



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

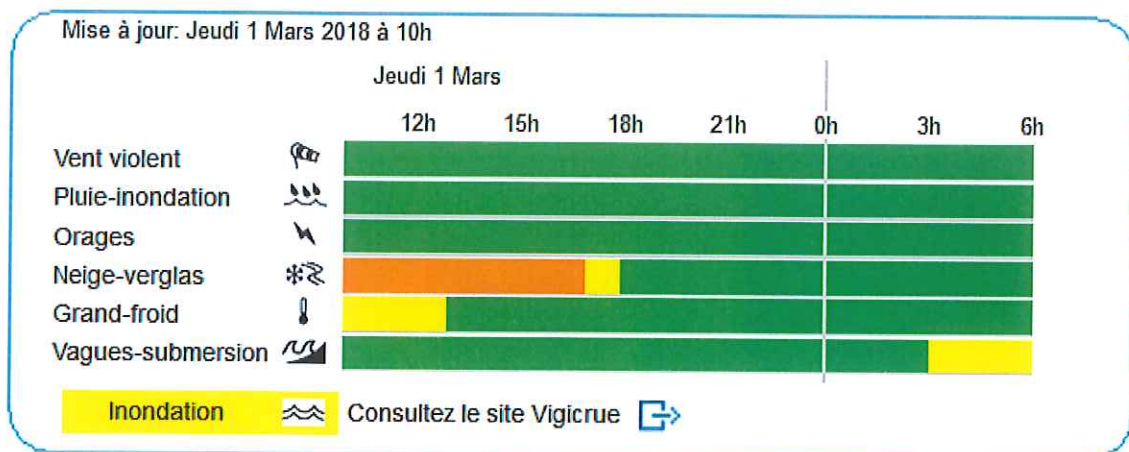
Préfet du Finistère

**URGENT**

## ALERTE METEOROLOGIQUE ORANGE ET CRUES JAUNE

**DESTINATAIRES** : cf listings (cf listes page 2)

Le préfet du Finistère, au vu des informations transmises par METEO-France et le service des prévisions des crues **décide la mise en alerte des maires et des services pour les phénomènes suivants** :



### 1) **Vigilance ORANGE météo neige / verglas en cours : prévisions actualisées à 10h :**

Perturbation un peu retardée. Elle touche le Sud Finistère à partir du milieu de matinée avant de s'étendre vers le nord et s'évacuera dans le courant de l'après-midi. Cette perturbation peut prendre la forme de neige (4-7 cm) et de pluies verglaçantes.

### 2) **Phénomène VAGUES SUBMERSION MARINE – VIGILANCE JAUNE**

#### • **Contexte : GRANDES MAREES du 1<sup>er</sup> au 5 mars 2018**

Les coefficients de marée sont les suivants :

Jeudi 1<sup>er</sup> mars : 97 ; 102

Vendredi 2 mars : 106 ; 109

Samedi 3 mars : 110 ; 109

Dimanche 4 mars : 108 ; 104

Lundi 5 mars : 100 ; 94

**PERIODE A RISQUE** : pleines mers de vendredi et samedi matins

**SURCOTE PREVUE** : exemple : 66 cm à Bénodet

**autres facteurs : renforcement de la houle et du vent demain** (vendredi matin) : vent de secteur Est, rafales de 80-90 km/h sur la côte Atlantique et sud

### 3) **Vigilance CRUES JAUNE pour les bassins ODET, LAITA, AULNE: consultez le bulletin vigicrues en annexe ; Le phénomène sera liée à la marée.**

**Période à risque :**

- dès la pleine mer de ce jeudi après-midi

- La situation sera surtout à surveiller vendredi et samedi matins où une surcote de 66 cm est annoncée. Un passage en vigilance crue ORANGE n'est pas exclu.

## EVOLUTION + CONSEQUENCES POSSIBLES + CONSEILS DE COMPORTEMENT :

Lire attentivement le bulletin vigicrues ci-joint.

### CONSIGNES

#### Le préfet demande aux maires :

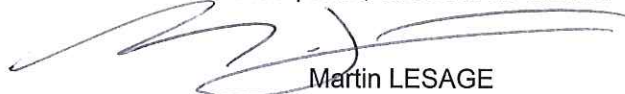
- ✓ Prendre toutes mesures de prévention des risques susceptibles de se produire :
  - Mettre en place le dispositif de veille permanente de la commune ; préparer l'éventuel déclenchement de son plan communal de sauvegarde (PCS) et de son poste de commandement communal (PCC)
  - Alerter / informer la population du phénomène météorologique prévu et des conseils de comportement
  - D'alerter les gestionnaires de campings à risque et de prendre les mesures appropriées,
  - Interdire par arrêté et barrières l'accès piéton et routier au littoral particulièrement exposé aux risques, ainsi que le stationnement. Outre le risque de submersion, les fortes vagues sont susceptibles de happer des badauds, de générer des projections de galets, de rompre les digues, cordons dunaires, etc.
  - Interdire le cas échéant, certaines manifestations prévues dans leur commune.
  - Envisager une évacuation si celle-ci s'avère nécessaire.
- ✓ De consulter, pour plus d'informations, les sites internet ci-dessous.

#### Le préfet demande en outre aux différents partenaires (maires, services, opérateurs, associations, ...) :

- ✓ De prendre connaissance des bulletins de prévision ci-joints
- ✓ De vous informer régulièrement sur le phénomène :
  - sur le site Internet gratuit de Météo-France ([www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)) : cartes de vigilance et bulletins de suivi qui intègrent les conséquences possibles et conseils de comportement
  - auprès du répondeur gratuit de Météo France (bulletins dès le niveau orange) : **05.67.22.95.00**
  - auprès d'un opérateur météo" (Météo France ou tout autre opérateur)
  - sur les vagues (prévisions de hauteurs, fréquences et directions) : <http://data.shom.fr> (en sélectionnant les rubriques suivantes : données / accéder au catalogue / prévisions océanographiques / vagues : hauteur significative et direction de la mer)
  - De consulter les horaires des marées
  - ainsi que les conditions de circulation :
    - sur [www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr) (notamment pour RN 12, 164 et 165)
    - <http://www.finistere.fr/Inforoute29>
- ✓ De prendre les mesures adéquates en fonction de votre domaine de compétence.
- ✓ Avis aux services de l'Etat, utilisateurs du PORTAIL ORSEC : Un dossier de suivi de l'événement va être ouvert dans l'onglet "aléas spécifiques".

Fait à Quimper, le 1<sup>er</sup> mars 2018 à 10 h20

Pour le Préfet  
Le sous-préfet, directeur de cabinet



Martin LESAGE

#### ANNEXE 1 : liste des destinataires

- ✚ METEO :
  - GALA « alerte toutes mairies » + GALA « ALERTE METEO services + opérateurs + sécurité civile »
- ✚ CRUES
  - GALA CRUES TOUS Basins ([liste 08](#))
  - **ET liste 81 GALA CRUES** (services, opérateurs, autres)
  - NB : Les listings précités intègrent également les gestionnaires d'ouvrages hydrauliques, ainsi que les communes qui l'ont souhaité : programmé sur Elorn, Aven, rivière Daoulas)

## **ANNEXE 2 : bulletin VIGICRUES paru à 10h le 1<sup>er</sup> mars 2018**

Les dépressions qui vont traverser successivement la Bretagne à partir d'aujourd'hui jeudi 1er mars 2018 génèrent des surcotes importantes alors que débutent les marées de vives eaux (coefficient de 102 à la pleine mer de ce jeudi 1er mars et jusqu'à 110 samedi matin). Cette vigilance est essentiellement d'origine maritime sans crue significative des cours d'eau, les prévisions ci-après ne sont établies que pour l'estuaire.

**Aulne Jaune**

Aucun

Les prévisions de hauteur sont les suivantes :  
- sur l'Aulne maritime à Port-Launay (marégraphe Guily Glaz) : de 4.30m à 4.70m à la pleine mer de ce jeudi après-midi vers 16h30-17h  
- sur l'Aulne maritime à Port-Launay (marégraphe Guily Glaz) : de 4.80m à 5.15m à la pleine mer de vendredi matin vers 4h30-5h

Les dépressions qui vont traverser successivement la Bretagne à partir d'aujourd'hui jeudi 1er mars 2018 génèrent des surcotes importantes alors que débutent les marées de vives eaux (coefficient de 102 à la pleine mer de ce jeudi 1er mars et jusqu'à 110 samedi matin). Cette vigilance est essentiellement d'origine maritime sans crue significative des cours d'eau, les prévisions ci-après ne sont établies que pour l'estuaire.

**Odet Jaune**

Aucun

Les prévisions de hauteur sont les suivantes :  
-sur l'Odet maritime à Quimper (Palais de justice) : 3.45m à 3.75m à la pleine mer de ce jeudi après-midi vers 16h  
-sur l'Odet maritime à Quimper (Palais de justice) : 3.90m à 4.20m à la pleine mer de vendredi matin vers 4h-4h30

Les dépressions qui vont traverser successivement la Bretagne à partir d'aujourd'hui jeudi 1er mars 2018 génèrent des surcotes importantes alors que débutent les marées de vives eaux (coefficient de 102 à la pleine mer de ce jeudi 1er mars et jusqu'à 110 samedi matin). Cette vigilance est essentiellement d'origine maritime sans crue significative des cours d'eau, les prévisions ci-après ne sont établies que pour l'estuaire.

**Laïta Jaune**

Les prévisions de hauteur sont les suivantes :  
- sur la Laïta à Quimperlé (Place Charles-de-Gaulle) : 2.75m à 3.05m à la pleine mer de ce jeudi après-midi vers 16h-16h30  
- sur la Laïta à Quimperlé (Place Charles-de-Gaulle) : 3.15m à 3.50m à la pleine mer de vendredi matin vers 4h30-5h